

AMC



Notice d'utilisation

Chaudières murales gaz à condensation

AMC 25/28 BIC
AMC 25/39 BIC
Diematic Evolution

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes générales de sécurité	5
1.2	Recommandations	6
1.3	Responsabilités	6
1.3.1	Responsabilité du fabricant	6
1.3.2	Responsabilité de l'installateur	7
1.3.3	Responsabilité de l'utilisateur	7
2	A propos de cette notice	7
2.1	Généralités	7
2.2	Symboles utilisés dans la notice	7
3	Caractéristiques techniques	8
3.1	Homologations	8
3.1.1	Certifications	8
3.2	Données techniques	8
4	Description du produit	10
4.1	Description générale	10
4.2	Description du tableau de commande	10
4.2.1	Composants du tableau de commande	10
4.2.2	Description de l'écran d'accueil	10
4.2.3	Description du menu principal	11
4.2.4	Définition de zone	11
4.2.5	Définition de l'activité	12
5	Utilisation	12
5.1	Utilisation du tableau de commande	12
5.1.1	Modifier les réglages du tableau de commande	12
5.1.2	Modifier le nom et le symbole d'une zone	13
5.1.3	Modifier le nom d'une activité	13
5.1.4	Mettre en marche ou arrêter le chauffage	14
5.2	Démarrage	14
5.3	Arrêt	14
5.4	Protection antigel	15
6	Réglages	15
6.1	Liste des paramètres	15
6.1.1	Paramètres de l'unité de commande CU-GH08	15
6.1.2	Paramètres de la carte d'extension SCB-05	16
6.2	Modifier la température ambiante d'une zone	17
6.2.1	Changer le mode de fonctionnement d'une zone	17
6.2.2	Modifier temporairement la température ambiante	18
6.2.3	Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante	18
6.3	Modifier la température de l'eau chaude sanitaire	19
6.3.1	Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire	19
6.3.2	Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire	20
6.3.3	Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite	20
6.3.4	Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS	20
6.4	Activer les programmes de vacances pour toutes les zones	21
7	Entretien	22
7.1	Généralités	22
7.2	Instructions d'entretien	22
7.3	Remplir le système	22
7.3.1	Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique	23
7.3.2	Remplissage de l'installation (mode manuel)	23
7.3.3	Activer le dispositif de remplissage automatique	24
7.4	Purge de l'installation de chauffage	24
7.5	Purge de l'installation de chauffage	26
8	En cas de dérangement	26
8.1	Codes d'erreur	26
8.1.1	Avertissement	26

8.1.2	Blocage	26
8.1.3	Verrouillage	27
8.1.4	Notification des codes de défaut	27
8.2	Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone	27
8.3	Problèmes et solutions	27
9	Mise au rebut	28
9.1	Mise au rebut et recyclage	28
10	Environnement	28
10.1	Économies d'énergie	28
10.1.1	Thermostats d'ambiance et réglages	29
11	Garantie	29
11.1	Généralités	29
11.2	Conditions de garantie	29
12	Annexes	30
12.1	Informations ErP	30
12.1.1	Fiche produit	30
12.1.2	Fiche de produit combiné	31

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes générales de sécurité

**Danger**

En cas d'odeur de gaz :

1. Ne pas utiliser de flammes nues, ne pas fumer, ne pas actionner de contacts ou d'interrupteurs électriques (sonnette, éclairage, moteur, ascenseur, etc.).
2. Couper l'alimentation en gaz.
3. Ouvrir les fenêtres.
4. Évacuer les lieux.
5. Contacter un installateur qualifié.

**Danger**

En cas d'émanations de fumées :

1. Éteindre la chaudière.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Évacuer les lieux.
4. Contacter un installateur qualifié.

**Avertissement**

Ne pas toucher aux conduits de fumées. Selon les réglages de la chaudière, la température des conduits de fumées peut dépasser 60 °C.

**Avertissement**

Ne pas entrer en contact prolongé avec les radiateurs. Selon les réglages de la chaudière, la température des radiateurs peut dépasser 60 °C.

**Avertissement**

Faire preuve de prudence en cas d'utilisation de l'eau chaude sanitaire. Selon les réglages de la chaudière, la température de l'eau chaude sanitaire peut dépasser 65 °C.

**Avertissement**

L'utilisation de la chaudière et son installation par l'utilisateur final (vous) doivent être limitées aux opérations décrites dans ce manuel. Toutes les autres actions ne peuvent être entreprises que par un installateur qualifié.

**Avertissement**

Le tuyau d'évacuation des condensats ne doit pas être remplacé ou étanché. Si un système de neutralisation des condensats est utilisé, le système doit être régulièrement nettoyé, conformément aux instructions du fabricant.

**Attention**

S'assurer que la chaudière est régulièrement entretenue. Contacter un installateur qualifié ou souscrire un contrat de maintenance pour l'entretien de la chaudière.

**Attention**

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

**Important**

Vérifier régulièrement la présence d'eau et la pression dans l'installation de chauffage.

1.2 Recommandations



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants de huit ans et plus et par des personnes atteintes de handicap physique, sensoriel ou mental, ou manquant d'expérience et de connaissances, à condition qu'ils soient supervisés et guidés sur la manière d'utiliser l'appareil en toute sécurité et comprennent les dangers associés. Ne laissez pas les enfants jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Avertissement

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur, faute de quoi des situations dangereuses et/ou des blessures pourraient se produire.



Avertissement

Seuls des professionnels qualifiés sont autorisés à procéder au montage, à l'installation et à l'entretien de l'installation.



Avertissement

Le démontage et la mise au rebut de la chaudière doivent être effectués par un installateur qualifié conformément aux réglementations locales et nationales.



Avertissement

Pour éviter toute situation dangereuse, si le cordon secteur est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant d'origine, le concessionnaire du fabricant ou une autre personne disposant des compétences requises.



Danger

Pour des raisons de sécurité, nous recommandons d'installer des détecteurs de fumée aux endroits appropriés et un détecteur de CO à proximité de l'appareil.



Attention

- La chaudière doit rester accessible à tout moment.
- La chaudière doit être installée dans un local à l'abri du gel.
- Si le cordon secteur est raccordé de façon permanente, toujours monter un interrupteur principal bipolaire avec une distance d'ouverture d'au moins 3 mm (EN 60335-1).
- Vidanger la chaudière et l'installation de chauffage si l'habitation demeure vacante pendant une longue période et s'il y a le risque de gel.
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- La protection de la chaudière protège uniquement la chaudière, pas l'installation.
- Vérifier régulièrement la pression d'eau dans l'installation. Si la pression d'eau est inférieure à 0,8 bar, ajouter de l'eau dans l'installation (pression d'eau recommandée : de 1,5 à 2,0 bars).



Important

Conserver ce document à proximité de la chaudière.



Important

Les autocollants d'instruction et d'avertissement ne doivent jamais être retirés ni recouverts. Ils doivent rester lisibles pendant toute la durée de vie de la chaudière. Remplacer immédiatement les autocollants d'instruction et d'avertissement abîmés ou illisibles.



Important

Des modifications ne peuvent être effectuées sur la chaudière qu'après autorisation écrite de **De Dietrich**.

1.3 Responsabilités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec les marquages **CE** ainsi qu'avec tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect des instructions d'installation et d'entretien de l'appareil.

- Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur.
- Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires.
- Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, vous devez respecter les consignes suivantes :

- Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Généralités

Cette notice est destinée à l'utilisateur d'une chaudière AMC .

2.2 Symboles utilisés dans la notice

Cette notice comporte des instructions spéciales, indiquées par des symboles spécifiques. Veiller à accorder une attention particulière partout où ces symboles sont utilisés.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque de choc électrique pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.

Les symboles ci-dessous sont moins importants, mais peuvent vous aider à parcourir cette documentation ou vous apporter des informations utiles.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.



Informations utiles ou assistance supplémentaire.

▶▶ Navigation directe dans le menu. Aucune confirmation affichée. À utiliser si le système vous est déjà familier.

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologies

3.1.1 Certifications

Tab.1 Certifications

Numéro d'identification CE	PIN 0063CR3604
Classe NOx ⁽¹⁾	6
Type de raccordement des fumées	B ₂₃ , B _{23P} , B ₃₃ ⁽²⁾ C _{13(X)} , C _{33(X)} , C _{43P} , C _{53(X)} , C _{63(X)} , C _{93(X)} , C _{(10)3(X)} , C _{(12)3(X)}
(1) EN 15502-1 (2) Si une chaudière est installée avec un raccordement de type B ₂₃ , B _{23P} , B ₃₃ , l'indice IP de la chaudière est réduit à IP20.	

3.2 Données techniques

Tab.2 Généralités

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Puissance nominale (Pn) en mode chauffage (80/60 °C)	min-max  ⁽¹⁾	kW	5,0 - 24,8 19,9	7,0 - 24,8 24,8
Puissance nominale (Pn) en mode production ECS	min-max  ⁽¹⁾	kW	5,0 - 29,1 29,1	7,0 - 38,5 38,5
(1) Réglage d'usine				

Tab.3 Informations sur le gaz et les fumées

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Consommation de gaz G20 (gaz H)	min-max	m ³ /h	0,55 - 3,10	0,77 - 4,11
Consommation de gaz G25 (gaz L)	min-max	m ³ /h	0,64 - 3,61	0,90 - 4,78
Consommation de gaz G31 (propane)	min-max	m ³ /h	0,24 - 1,20	0,30 - 1,59
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	O ₂ = 0 %	ppm	16	-
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	H _I	mg/kWh	28	46
Émissions annuelles de NOx G20 (gaz H) EN 15502	H _S	mg/kWh	25	41
Émissions annuelles de NOx G25 (gaz L)		ppm mg/kWh	- -	- -
Émissions annuelles de CO G25 (gaz L)		ppm mg/kWh	- -	— -

Tab.4 Données du circuit chauffage

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Volume d'eau		l	1,8	2,4
Pression hydraulique de service (PMS)	max	bar	3,0	3,0
Température de l'eau	max	°C	110,0	110,0
Température de service	max	°C	90,0	90,0

Tab.5 Données du circuit de l'ECS

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Débit d'eau chaude D spécifique (60 °C)		l/min	8,2	11
Débit d'eau chaude D spécifique (40 °C)		l/min	20	24

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Seuil de débit ⁽¹⁾	max	l/min	0	0
Pression de service (P _{mw})		bar	8	8

(1) Quantité d'eau minimale devant être soutirée au robinet pour démarrer la chaudière.

Tab.6 Données électriques

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Tension d'alimentation		V~	230	230
Puissance électrique absorbée - à pleine charge	max  (1)	W	125 68	146 71

(1) Réglage d'usine.

Tab.7 Autres données

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Poids total (à vide)		kg	65	60

Tab.8 Paramètres techniques

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Chaudière à condensation			Oui	Oui
Chaudière basse température ⁽¹⁾			Non	Non
Chaudière de type B1			Non	Non
Dispositif de chauffage des locaux par cogénération			Non	Non
Dispositif de chauffage mixte			Oui	Oui
Puissance thermique nominale	<i>P_{rated}</i>	kW	25	35
Puissance calorifique utile à puissance calorifique nominale et en mode haute température ⁽²⁾	<i>P₄</i>	kW	24,8	24,8
Puissance calorifique utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	<i>P₁</i>	kW	8,3	8,2
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η_s	%	94	92
Efficacité utile à la puissance calorifique nominale et en régime haute température ⁽²⁾	η_4	%	89,4	87,8
Efficacité utile à 30 % de la puissance calorifique nominale et en régime basse température ⁽¹⁾	η_1	%	99,2	99,6
Consommation d'électricité auxiliaire				
Pleine charge	<i>el_{max}</i>	kW	0,037	0,028
Charge partielle	<i>el_{min}</i>	kW	0,017	0,018
Mode veille	<i>P_{SB}</i>	kW	0,004	0,004
Autres éléments				
Pertes thermiques en veille	<i>P_{stby}</i>	kW	0,071	0,071
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage	<i>P_{ign}</i>	kW	-	-
Consommation annuelle d'énergie	<i>Q_{HE}</i>	GJ	76	78
Niveau de puissance acoustique, à l'intérieur	<i>L_{WA}</i>	dB(A)	52	46
Émissions d'oxydes d'azote	NO _x	mg/kWh	25	41
Paramètres eau chaude sanitaire				
Profil de soutirage déclaré			XXL	B
Consommation journalière d'électricité	<i>Q_{elec}</i>	kWh	0,293	0,294
Consommation annuelle d'électricité	<i>AEC</i>	kWh	64	65

AMC			25/28 BIC	25/39 BIC
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	η_{wh}	%	77	80
Consommation journalière de combustible	Q_{fuel}	kWh	31,083	30,072
Consommation annuelle de combustible	AFC	GJ	25	24
(1) Par basse température, on entend 30 °C pour les chaudières à condensation, 37 °C pour les chaudières basse température et 50 °C (à l'entrée du dispositif de chauffage) pour les autres dispositifs de chauffage.				
(2) Par mode haute température, on entend une température de retour de 60 °C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie du dispositif de chauffage.				



Voir

Voir au dos de cette notice pour les coordonnées de contact.

4 Description du produit

4.1 Description générale

La chaudière AMC est une chaudière murale gaz, aux caractéristiques suivantes :

- Chauffage à haut rendement
- Faibles émissions de polluants
- Dispositif de remplissage automatique
- Tableau de commande électronique haute qualité
- Installation et raccordement facilités grâce au dosseret de montage livré avec l'appareil.

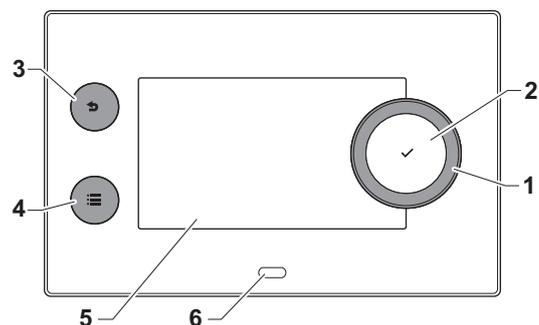
Les types de chaudière suivants sont disponibles :

Type	Mode
AMC 25/28 BIC	Chauffage et production d'eau chaude sanitaire avec ballon intégré.
AMC 25/39 BIC	

4.2 Description du tableau de commande

4.2.1 Composants du tableau de commande

Fig.1 Composants du tableau de commande



- 1 Bouton rotatif pour sélectionner une icône, un menu ou un paramètre
- 2 Appuyer sur le bouton ✓ pour confirmer la sélection
- 3 Touche de retour ↵ :
 - **Brève pression sur un bouton** : Retour au niveau ou menu précédent
 - **Longue pression sur le bouton** : Retour à l'écran d'accueil
- 4 Touche de menu ≡ pour aller au menu principal
- 5 Écran
- 6 LED d'état

AD-3000932-02

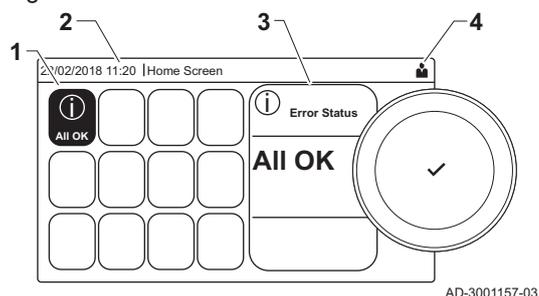
4.2.2 Description de l'écran d'accueil

Cet écran s'affiche automatiquement après le démarrage de l'appareil. Le tableau de commande passe automatiquement en veille (écran noir) si les boutons ne sont pas utilisés pendant 5 minutes. Appuyer sur n'importe lequel des boutons du tableau de commande pour réactiver l'écran.

Pour repasser de n'importe quel menu à l'écran d'accueil, appuyer sur le bouton de retour ↵ pendant quelques secondes.

Les icônes sur l'écran d'accueil permettent d'accéder rapidement aux menus correspondants. Utiliser le bouton rotatif pour passer à l'élément souhaité et appuyer sur le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

Fig.2 Icônes sur l'écran d'accueil



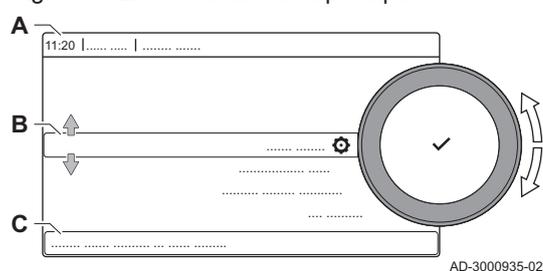
AD-3001157-03

- 1 Icônes : l'icône sélectionnée est mise en surbrillance
- 2 Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
- 3 Informations sur l'icône sélectionnée
- 4 Icônes indiquant le niveau de navigation, le mode de fonctionnement, les erreurs et d'autres informations.

4.2.3 Description du menu principal

Il est possible d'aller directement depuis n'importe quel menu au menu principal en appuyant sur le bouton menu ☰. Le nombre de menus accessibles dépend du niveau d'accès (utilisateur ou installateur).

Fig.3 Éléments du menu principal



AD-3000935-02

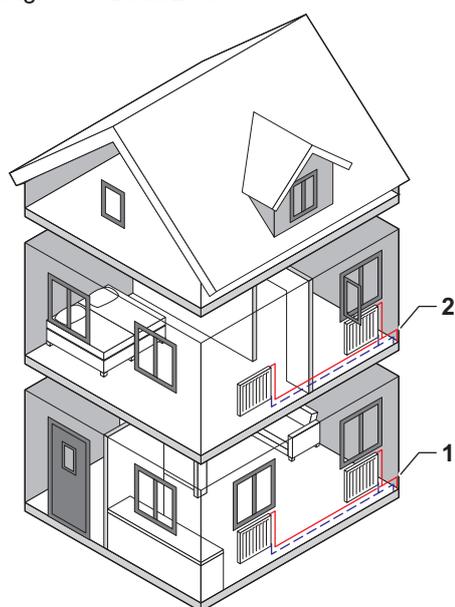
- A Date et heure | Nom de l'écran (position courante dans le menu)
- B Menus disponibles
- C Brève explication du menu sélectionné

Tab.9 Menus disponibles pour l'utilisateur 👤

Description	Icône
Activer les droits d'accès installateur	👤
Paramètres du système	⚙️
Informations sur la version	i

4.2.4 Définition de zone

Fig.4 Deux zones



AD-3001404-01

Zone est le terme utilisé pour dénommer les différents circuits hydrauliques CIRCA, CIRCB, ... Il désigne plusieurs parties d'un bâtiment, desservies par le même circuit.

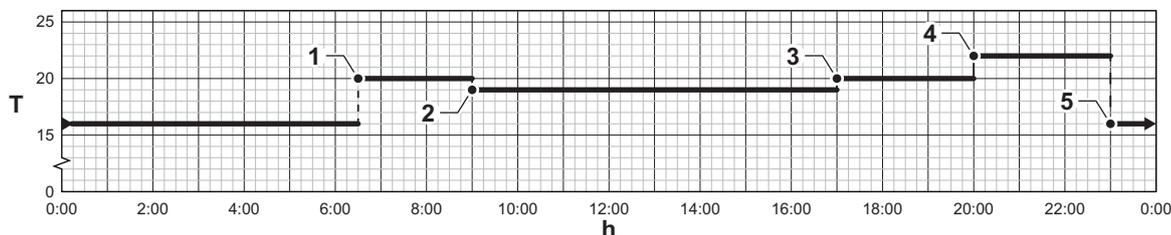
Tab.10 Exemple de deux zones

	Zone	Nom d'usine
1	Zone 1	CIRCA
2	Zone 2	CIRCB

4.2.5 Définition de l'activité

Activité est le terme utilisé pour programmer les plages horaires d'un programme horaire. Le programme horaire définit la température ambiante des différentes activités de la journée. Une consigne de température est associée à chaque activité. La dernière activité de la journée est valable jusqu'à la première activité du jour suivant.

Fig.5 Activités d'un programme horaire



AD-3001403-01

Tab.11 Exemple d'activités

	Début de l'activité	Activité	Consigne de température
1	6h30	Matin	20 °C
2	9:00	Absence	19 °C
3	17:00	Confort	20 °C
4	20h00	Soir	22 °C
5	23h00	Réduit	16 °C

5 Utilisation

5.1 Utilisation du tableau de commande

5.1.1 Modifier les réglages du tableau de commande

Vous pouvez modifier les réglages du tableau de commande dans les réglages du système.

▶▶ ≡ > Paramètres du système



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.

Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Appuyer sur le bouton ≡.
2. Sélectionner **Paramètres du système**.
3. Exécuter l'une des opérations décrites dans le tableau ci-dessous :

Tab.12 Réglages du tableau de commande

Menu Réglages du système	Réglages
Régler la date et l'heure	Configurer la date et l'heure courantes.
Sélectionner le pays et la langue	Sélectionner le pays et la langue
Heure d'été	Activer ou désactiver l'heure d'été. Lorsque l'heure d'été est activée, l'heure interne du système sera mise à jour de manière à correspondre aux heures d'été et d'hiver.
Informations de l'installateur	Afficher le nom et le numéro de téléphone de l'installateur
Définir les noms des activités de chauffage	Créer les noms des activités du programme horaire
Régler la luminosité de l'écran	Ajuster la luminosité de l'écran
Régler le clic	Activer ou désactiver le son du clic du bouton rotatif
Informations de licence	Afficher les informations détaillées sur les licences des logiciels, des cartes électroniques et des plates-formes

5.1.2 Modifier le nom et le symbole d'une zone

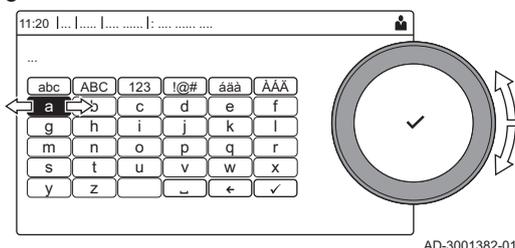
Les zones portent un symbole et un nom définis en usine. Selon votre appareil, vous pouvez modifier le symbole et le nom des zones, mais cette possibilité n'est pas prise en charge pour tous les appareils et pour tous les types de zones.

- ▶▶ Sélectionner la zone > **Configuration de zone** > **Nom du circuit** ou **Symbole du circuit**

💡 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

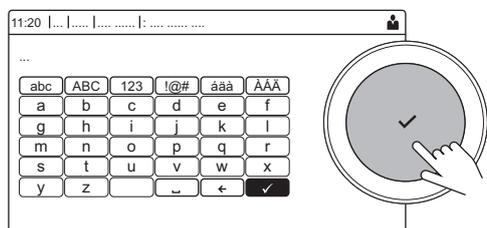
1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Configuration de zone**
3. Sélectionner **Nom du circuit**.
⇒ Un clavier comportant des lettres, chiffres et symboles (caractères) s'affiche.
4. Modifier le nom de la zone (20 caractères maximum) :
 - 4.1. Utiliser la rangée supérieure pour basculer entre minuscules, majuscules, chiffres, symboles et caractères spéciaux.
 - 4.2. Sélectionner un caractère ou une action.
 - 4.3. Sélectionner ← pour supprimer un caractère.
 - 4.4. Sélectionner ␣ pour ajouter un espace.

Fig.6 Sélection des lettres



AD-3001382-01

Fig.7 Terminer de modifier le nom de la zone



AD-3001383-01

- 4.5. Sélectionner ✓ pour terminer de modifier le nom de la zone.
5. Sélectionner **Symbole du circuit**.
⇒ Toutes les icônes disponibles apparaissent sur l'écran.
6. Sélectionner l'icône souhaitée de la zone.

5.1.3 Modifier le nom d'une activité

Il est possible de modifier le nom des activités dans le programme horaire.

- ▶▶ ≡ > **Paramètres du système** > **Définir les noms des activités de chauffage**

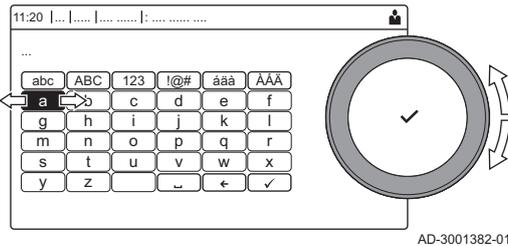
💡 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Appuyer sur le bouton ≡.
2. Sélectionner **Paramètres du système** ⚙️.
3. Sélectionner **Définir les noms des activités de chauffage**.
⇒ Une liste de 6 activités avec leur nom standard est affichée :

Activité 1	Réduit
Activité 2	Confort
Activité 3	Absence
Activité 4	Matin
Activité 5	Soir
Activité 6	Personnalisé

4. Sélectionner une activité.
⇒ Un clavier alphanumérique s'affiche.

Fig.8 Sélection des lettres

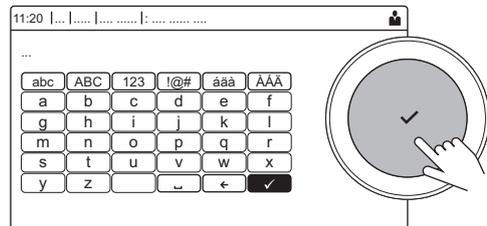


AD-3001382-01

5. Modifier le nom de l'activité (20 caractères maximum) :

- 5.1. Utiliser la rangée supérieure pour basculer entre minuscules, majuscules, chiffres, symboles et caractères spéciaux.
- 5.2. Sélectionner une lettre, un chiffre ou une action.
- 5.3. Sélectionner ← pour supprimer une lettre, un chiffre ou un symbole.
- 5.4. Sélectionner [] pour ajouter un espace.
- 5.5. Sélectionner ✓ pour terminer de modifier le nom de l'activité.

Fig.9 Confirmation



AD-3001383-01

5.1.4 Mettre en marche ou arrêter le chauffage

Vous pouvez arrêter la fonction de chauffage pour économiser de l'énergie.

▶▶ [] > **Chauffage On/Off**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.

Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Chauffage On/Off**.
3. Sélectionner le réglage suivant :
 - **Off** pour arrêter la fonction de chauffage.
 - **On** pour mettre en marche la fonction de chauffage.



Attention

La protection contre le gel n'est pas disponible lorsque la fonction chauffage est arrêtée.

5.2 Démarrage

Démarrer la chaudière comme suit :

1. Ouvrir le robinet gaz de la chaudière.
2. Mettre la chaudière en marche.
3. Mettre la chaudière en marche à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
 - ⇒ La chaudière démarre un cycle de purge automatique d'environ 3 minutes.
4. Vérifier la pression hydraulique du système de chauffage central indiquée sur l'afficheur du tableau de commande. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage central.

L'état actuel de fonctionnement de la chaudière est signalé au moyen de l'indicateur d'état du tableau de commande.



Voir aussi

Remplir le système, page 22

5.3 Arrêt

Mettre à l'arrêt la chaudière de la manière suivante :

1. Éteindre la chaudière à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt.
2. Couper l'alimentation en gaz.

3. Garder l'installation à l'abri du gel.
Ne pas mettre à l'arrêt la chaudière s'il est impossible de garder l'installation à l'abri du gel.

5.4 Protection antigel



Attention

- Mettre la chaudière hors tension et la vidanger ainsi que l'installation de chauffage central si l'habitation ou le bâtiment ne va pas être utilisé pendant une longue période et s'il y a risque de gel
- La protection antigel ne fonctionne pas si la chaudière a été mise hors service.
- La protection intégrée concerne uniquement la chaudière. Elle ne s'applique pas au système, ni aux radiateurs.
- Ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système.

Régler la consigne de température à une valeur basse, par exemple à 10 °C.

Si la température de l'eau de chauffage de la chaudière baisse trop, le dispositif de protection intégré se met en marche. Ce dispositif fonctionne comme suit :

- Si la température de l'eau est inférieure à 7 °C, la pompe se met en marche.
- Si la température de l'eau est inférieure à 4 °C, la chaudière se met en marche.
- La température de l'eau est supérieure à 10 °C, la chaudière se met à l'arrêt et la pompe continue à fonctionner pendant un court moment.

Une sonde extérieure peut être raccordée à la chaudière pour éviter le gel du système et des radiateurs dans des espaces sujets au gel (par exemple, un garage).

6 Réglages

6.1 Liste des paramètres

6.1.1 Paramètres de l'unité de commande CU-GH08

Tous les tableaux indiquent les réglages d'usine des paramètres.



Important

Les tableaux répertorient également les paramètres qui s'appliquent uniquement au cas où la chaudière est associée à d'autres équipements.

Tab.13 Navigation pour le niveau installateur de base

Niveau	Accès au menu
Installateur de base	☰ > Configuration de l'installation > CU-GH08 > Sous-menu ⁽¹⁾ > Paramètres, compteurs, signaux > Paramètres > Généralités
(1) Voir la colonne « Sous-menu » dans le tableau suivant pour la navigation appropriée. Les paramètres sont regroupés en fonctionnalités spécifiques.	

Tab.14 Réglages d'usine au niveau installateur de base

Code	Texte affiché	Description	Plage de réglage	Sous-menu	25/28 BIC	25/39 BIC
AP016	Chauffage On/Off	Activer ou désactiver le chauffage	0 = Off 1 = On	Appareil à gaz	1	1
AP073	Eté/Hiver	Température extérieure : limite haute pour chauffage	10 - 30 °C	Temp. exté- rieure	22	22
AP074	Mode Eté forcé	Le chauffage est arrêté. L'eau chaude est maintenue. Activation forcée du mode Eté	0 = Off 1 = On	Temp. exté- rieure	0	0
CP010	Cons TDép Circ	Consigne de la température départ du circuit sans sonde extérieure	0 - 90 °C	CIRCA	80	80
CP080 CP081 CP082 CP083 CP084 CP085	Température Activité	Consigne de la température am- biente souhaitée pour l'Activité	5 - 30 °C	CIRCA	16 20 6 21 22 20	16 20 6 21 22 20
CP200	ConsAmb Circ Manuel	Réglage manuel de la consigne ambiante du circuit	5 - 30 °C	CIRCA	20	20
CP320	Mode Fct Circ	Mode de fonct du circuit	0 = Programmation 1 = Manuel 2 = Off	CIRCA	1	1
CP510	Dérogation Cons Amb	Dérogation de la consigne d'am- biance pour le circuit sélectionné	5 - 30 °C	CIRCA	20	20
CP550	Zone, cheminée	Mode Cheminée actif	0 = Off 1 = On	CIRCA	0	0
CP660	Symbole du cir- cuit	Choisir le symbole qui représente- ra le circuit	0 = Aucun 1 = Toutes 2 = Chambre 3 = Séjour 4 = Bureau 5 = Exterieur 6 = Cuisine 7 = Cave	CIRCA	3	3
DP337	T. ECS vacan- ces	Consigne de température du bal- lon d'eau chaude sanitaire pen- dant les vacances	10 - 60 °C	Circuit ECS	10	10

6.1.2 Paramètres de la carte d'extension SCB-05

Tous les tableaux indiquent les réglages d'usine des paramètres.



Important

Les tableaux répertorient également les paramètres qui s'appliquent uniquement au cas où la chaudière est associée à d'autres équipements.

Tab.15 Navigation pour le niveau installateur de base

Niveau	Accès au menu
Installateur de base	☰ > Configuration de l'installation > SCB-05 > Sous-menu ⁽¹⁾ > Paramètres, compteurs, signaux > Paramètres > Généralités
(1) Voir la colonne « Sous-menu » dans le tableau suivant pour la navigation appropriée. Les paramètres sont regroupés en fonctionnalités spécifiques.	

Tab.16 Réglages d'usine au niveau installateur de base

Code	Texte affiché	Description	Plage de réglage	Sous-menu	Réglage par défaut
CP040	Tpo Pompe Circuit	Durée post fonctionmt pompe du circuit	0 - 20Min	BIC 1	0Min
CP320	Mode Fct Circ	Mode de fonct du circuit	0 = Programmation 1 = Manuel 2 = Off 3 = Temporaire	BIC 1	Manuel
CP350	Consigne ECS Confort	Consigne de température d'eau chaude sanitaire souhaitée en mode confort	40 - 65°C	BIC 1	60°C
CP360	Consigne ECS Réduit	Consigne de température d'eau chaude sanitaire souhaitée en mode réduit	15 - 40°C	BIC 1	15°C
CP370	Consigne ECS Vacances	Consigne de température d'eau chaude sanitaire souhaitée en mode vacances	0 - 40°C	BIC 1	6°C
CP380	Consigne ECS Antileg	Consigne de température d'eau chaude sanitaire souhaitée en mode Antilégionellose	55 - 70°C	BIC 1	65°C
CP390	H début Antileg	Heure de démarrage de la fonction antilégionellose du circuit ECS	0 - 255Heures-Minutes	BIC 1	138Heures-Minutes
CP400	Durée Antilé	Durée de fonctionnement du programme antilégionellose du circuit ECS	10 - 180Min	BIC 1	20Min
CP570	Prog choisi	Programme horaire du circuit sélectionné	0 = Program 1 1 = Program 2 2 = Program 3 3 = Rafraîchissement	BIC 1	Program 1
CP630	Jour Démarr. Antilé	Jour de démarrage de la fonction antilégionellose du circuit	1 = Lundi 2 = Mardi 3 = Mercredi 4 = Jeudi 5 = Vendredi 6 = Samedi 7 = Dimanche	BIC 1	Samedi
CP660	Symbole du circuit	Choisir le symbole qui représentera le circuit	0 = Aucun 1 = Toutes 2 = Chambre 3 = Séjour 4 = Bureau 5 = Extérieur 6 = Cuisine 7 = Cave 8 = Piscine 9 = Ballon ECS 10 = Ballon électr. ECS 11 = Ballon stratifié ECS 12 = Ballon interne 13 = Programme horaire	BIC 1	Ballon interne

6.2 Modifier la température ambiante d'une zone

6.2.1 Changer le mode de fonctionnement d'une zone

Pour réguler la température ambiante dans les différentes pièces de la maison, on peut choisir parmi les 5 modes de fonctionnement suivants :

►► Sélectionner la zone > **Mode de fonctionnement**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**
3. Sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.17 Modes de fonctionnement

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température ambiante est régulée par un programme horaire
	Manuel	La température ambiante est réglée à une valeur fixe
	Dérogation de température	La température ambiante est modifiée temporairement
	Vacances	La température ambiante est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Hors-gel	Protéger la chaudière et l'installation du gel en hiver

6.2.2 Modifier temporairement la température ambiante

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour une zone, il est possible de modifier la température ambiante pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, le mode de fonctionnement sélectionné reprend.

►► Sélectionner la zone > **Mode de fonctionnement > Dérogation de température**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.



La température ambiante ne peut être réglée de cette manière que si une sonde de température ou un thermostat est installé.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**
3. Sélectionner **Dérogation de température**.
4. Définir la durée en heures et en minutes.
5. Régler la température ambiante temporaire.

6.2.3 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ambiante

■ Créer un programme horaire

Un programme horaire permet de faire varier la température ambiante en fonction de l'heure et du jour. La température ambiante est liée à l'activité du programme horaire. Il est possible de créer jusqu'à trois programmes horaires par zone. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

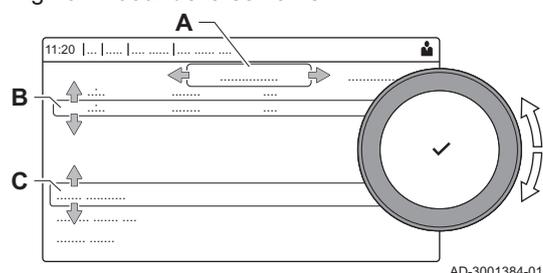
►► Sélectionner la zone > **Programmes horaires pour le chauffage**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Programmes horaires pour le chauffage**.

Fig.10 Jour de la semaine



3. Sélectionner le programme horaire à modifier : **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
 - ⇒ Les activités programmées le lundi sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.
4. Sélectionner le jour de la semaine à modifier.
 - A** Jour de la semaine
 - B** Vue d'ensemble des activités programmées
 - C** Liste des actions
5. Vous pouvez effectuer les actions suivantes :
 - 5.1. Sélectionner l'activité programmée pour modifier l'heure à laquelle cette activité démarre, modifier la température ou supprimer l'activité sélectionnée.
 - 5.2. **Ajouter un horaire et une activité** pour ajouter une nouvelle activité aux activités programmées.
 - 5.3. **Copier vers un autre jour** pour copier les activités programmées d'un jour de la semaine vers d'autres jours.
 - ⇒ Les activités seront copiées vers les jours sélectionnés avec leurs heures et températures configurées.
 - 5.4. **Régler les températures de l'activité** pour modifier la température.

■ Activer un programme horaire

Pour utiliser un programme horaire, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

▶▶ Sélectionner la zone > **Mode de fonctionnement** > **Programmation**

💡 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône de la zone à modifier.
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**.
3. Sélectionner **Programmation**.
4. Sélectionner le programme horaire **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

6.3 Modifier la température de l'eau chaude sanitaire

6.3.1 Modifier le mode de fonctionnement de l'eau chaude sanitaire

Il est possible de modifier le mode de fonctionnement pour la production d'eau chaude. Il est possible de choisir parmi 5 modes de fonctionnement.

▶▶ 🏠 > **Mode de fonctionnement**

💡 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [🏠].
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**

💡 Cette option n'est pas disponible lorsque l'accès installateur est activé.

3. Sélectionner le mode de fonctionnement souhaité :

Tab.18 Modes de fonctionnement

Icône	Mode	Description
	Programmation	La température de l'eau chaude sanitaire est contrôlée par un programme horaire
	Manuel	La température de l'eau chaude sanitaire est réglée à une valeur fixe
	Boost de l'eau chaude	La température de l'eau chaude sanitaire est augmentée temporairement
	Vacances	La température de l'eau chaude sanitaire est réduite pendant les vacances pour économiser de l'énergie
	Hors-gel	L'appareil et l'installation sont protégés contre le gel.

6.3.2 Augmenter temporairement la température de l'eau chaude sanitaire

Quel que soit le mode de fonctionnement sélectionné pour la production d'eau chaude sanitaire, il est possible d'augmenter la température de l'eau chaude sanitaire pendant une courte durée. À l'expiration de cette durée, la température de l'eau chaude revient au point de consigne **Réduit**. Cette fonction s'appelle un boost d'eau chaude

▶▶  > **Mode de fonctionnement > Boost de l'eau chaude**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.

Utiliser le bouton  pour confirmer la sélection.

**Important**

La température de l'eau chaude sanitaire ne peut être réglée de cette manière que si une sonde d'eau chaude sanitaire est installée.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**.
3. Sélectionner  **Boost de l'eau chaude**.
4. Définir la durée en heures et en minutes.
 - ⇒ La température est augmentée à la **Consigne ECS Confort** pendant la durée de la fonction.

6.3.3 Modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite

Il est possible de modifier les températures d'eau chaude de confort et réduite dans le programme horaire.

▶▶  > **Consignes pour l'eau chaude sanitaire**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.

Utiliser le bouton  pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Consignes pour l'eau chaude sanitaire**.
3. Sélectionner la consigne à modifier :
 - **Consigne ECS Confort** : température à laquelle la production d'eau chaude est mise en marche.
 - **Consigne ECS Réduit** : température à laquelle la production d'eau chaude est arrêtée.
4. Régler la température souhaitée.

6.3.4 Utilisation du programme horaire pour contrôler la température ECS

■ Créer un programme horaire

Un programme horaire permet de faire varier la température de l'eau chaude sanitaire en fonction de l'heure et du jour. La température d'eau chaude sanitaire est liée à l'activité du programme horaire.

▶▶  > **Mode de fonctionnement**

 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton  pour confirmer la sélection.

 Vous pouvez créer jusqu'à trois programmes horaires. Par exemple, vous pouvez créer un programme pour une semaine avec des heures de travail normales et un programme pour une semaine pendant laquelle vous êtes chez vous la majorité du temps.

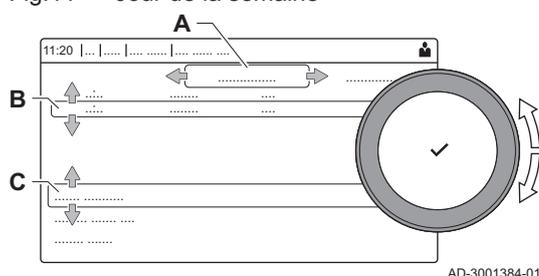
1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Programmes horaires**.
3. Sélectionner le programme horaire à modifier : **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.
⇒ Les activités programmées le lundi sont affichées. La dernière activité programmée d'un jour est active jusqu'à la première activité du jour suivant. Les activités programmées sont affichées. Au premier démarrage, tous les jours de la semaine ont des activités standard ; **Confort** commençant à 6h00 et **Réduit** commençant à 22h00.

4. Sélectionner le jour de la semaine à modifier.

- A** Jour de la semaine
B Vue d'ensemble des activités programmées
C Liste des actions

5. Vous pouvez effectuer les actions suivantes :
 - 5.1. **Sélectionner l'activité programmée** pour modifier l'heure à laquelle cette activité démarre, modifier la température ou supprimer l'activité sélectionnée.
 - 5.2. **Ajouter un horaire et une activité** pour ajouter une nouvelle activité aux activités programmées.
 - 5.3. **Copier vers un autre jour** pour copier les activités programmées d'un jour de la semaine vers d'autres jours.
 - 5.4. **Régler les températures de l'activité** pour modifier la température.

Fig.11 Jour de la semaine



■ Activer un programme horaire ECS

Pour utiliser un programme horaire ECS, il faut activer le mode de fonctionnement **Programmation**. Cette activation s'effectue séparément pour chaque zone.

▶▶  > **Mode de fonctionnement > Programmation**

 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton  pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Mode de fonctionnement**.
3. Sélectionner **Programmation**.
4. Sélectionner le programme horaire d'ECS **Programme 1**, **Programme 2** ou **Programme 3**.

6.4 Activer les programmes de vacances pour toutes les zones

Si vous vous absentez pour des vacances, la température ambiante et la température de l'eau chaude sanitaire peuvent être réduites pour économiser de l'énergie. La procédure suivante permet d'activer le mode vacances pour toutes les zones et pour la température d'eau chaude sanitaire.

 Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.
Utiliser le bouton  pour confirmer la sélection.

1. Sélectionner l'icône [].
2. Sélectionner **Date de début de vacances**.

3. Configurer la date de départ.
4. Sélectionner **Date de fin de vacances**.
⇒ Le jour suivant la date de départ de vos vacances est affiché.
5. Configurer la date de fin.
6. Sélectionner **Consigne ambiance du circuit en période de vacances**.
7. Configurer la température.

Vous pouvez réinitialiser ou annuler le programme de vacances en sélectionnant **Réinitialiser** dans le menu du mode vacances.

7 Entretien

7.1 Généralités

- Effectuez les opérations de contrôle et de maintenance standard une fois par an.
- Au besoin, procédez aux opérations de maintenance spécifiques.



Attention

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.
- Remplacez les pièces usées ou défectueuses par des pièces d'origine.
- Une inspection annuelle est obligatoire.

7.2 Instructions d'entretien

1. Vérifier la pression hydraulique dans le système de chauffage central. Au besoin, faire l'appoint en eau du système de chauffage central.



Important

Si la pression d'eau est inférieure à 0,8 bar, il convient de rajouter de l'eau. La pression hydraulique recommandée est comprise entre 1,5 et 2 bar.

2. Vérifier que les radiateurs ne présentent pas de fuite ni de traces de rouille (en particulier dans les zones humides).
3. Ouvrir et fermer les robinets des radiateurs plusieurs fois par an pour s'assurer qu'ils fonctionnent.
4. Nettoyer l'extérieur de la chaudière à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

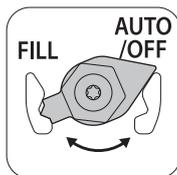


Attention

Seul un professionnel qualifié est habilité à nettoyer l'intérieur de la chaudière.

7.3 Remplir le système

Fig.12 Dispositif de remplissage automatique



AD-0001352-01

Le système de chauffage central peut être rempli (semi-)automatiquement à l'aide du dispositif de remplissage automatique.



Voir

Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique, page 23

i Important

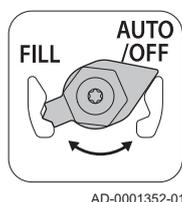
- Par remplissage semi-automatique, on entend : La chaudière indique que le système a besoin d'être rempli et demande confirmation de la part de l'utilisateur.
- Par remplissage automatique, on entend : le système est rempli dès que la pression hydraulique est trop basse.
- L'installateur peut régler le système en remplissage automatique ou semi-automatique.

Le dispositif de remplissage automatique peut aussi être utilisé pour remplir manuellement l'installation de chauffage central.

7.3.1 Remplir le système à l'aide du dispositif de remplissage automatique

Le dispositif de remplissage automatique est placé sous la chaudière. Ce dispositif peut remplir une installation de chauffage automatiquement ou semi-automatiquement (après confirmation par l'utilisateur) si la pression de l'eau passe au-dessous de la pression hydraulique minimum réglée. L'installation est remplie à la pression de fonctionnement maximum réglée.

Fig.13 Position AUTO

**Attention**

Le dispositif de remplissage automatique est uniquement actif si la chaudière est sous tension.

1. Vérifier que la chaudière est sous tension.
2. Vérifier que le dispositif de remplissage automatique est réglé sur **AUTO**
3. Si la chaudière est réglée pour se remplir automatiquement, l'utilisateur n'a pas à intervenir lorsque la pression hydraulique est trop basse : le remplissage démarre automatiquement.
4. Si la chaudière est réglée pour se remplir semi-automatiquement, un message s'affiche lorsque la pression hydraulique est trop basse.
 - 4.1. Appuyer sur le bouton ✓ pour confirmer le remplissage.

**Important**

Le remplissage ne peut être interrompu que si la pression hydraulique est supérieure à 0,3 bar.

5. Un message s'affiche lorsque le remplissage automatique est terminé :
 - 5.1. Appuyer sur la touche ↵ pour revenir à l'affichage principal.

**Attention**

- Le code d'avertissement **A.02.33** s'affiche si le remplissage prend trop de temps. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- Le code d'avertissement **A.02.34** s'affiche si la chaudière doit être remplie trop souvent. La chaudière continue à fonctionner normalement.
- La chaudière peut interrompre momentanément le remplissage pour passer à des activités de chauffage normales telles que la production d'eau chaude.

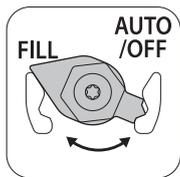
7.3.2 Remplissage de l'installation (mode manuel)

**Attention**

Avant le remplissage, ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage central.

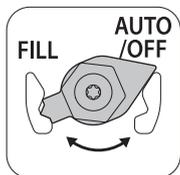
1. Contrôler la pression hydraulique sur l'afficheur de la chaudière.

Fig.14 Position FILL



AD-0001358-01

Fig.15 Position AUTO/OFF



AD-0001352-01

- Régler le dispositif de remplissage automatique sur FILL et remplir le système.

**Important**

La pression hydraulique recommandée se situe entre 1,5 bar et 2 bar.

- Régler le dispositif de remplissage automatique sur AUTO/OFF.
- Vérifier l'étanchéité des raccordements côté eau.

7.3.3 Activer le dispositif de remplissage automatique

Si la chaudière est équipée d'un dispositif de remplissage automatique et que la pression hydraulique minimum est atteinte, l'installation est automatiquement remplie lorsqu'elle est en mode **Auto**. En mode **Manuel**, la chaudière signale que le remplissage est requis. Si nécessaire, le remplissage peut s'effectuer manuellement avant que la pression hydraulique minimum ne soit atteinte, et ce en activant le dispositif de remplissage automatique.

▶▶ > Démarrer le remplissage d'eau



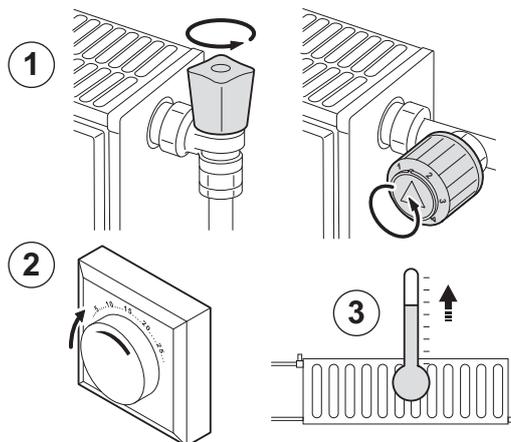
Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.

Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

- Sélectionner l'icône .
- Sélectionner **Démarrer le remplissage d'eau**.
⇒ Le dispositif de remplissage automatique remplira l'installation jusqu'à ce que la pression hydraulique de service maximale soit atteinte.

7.4 Purge de l'installation de chauffage

Fig.16 Purge du système

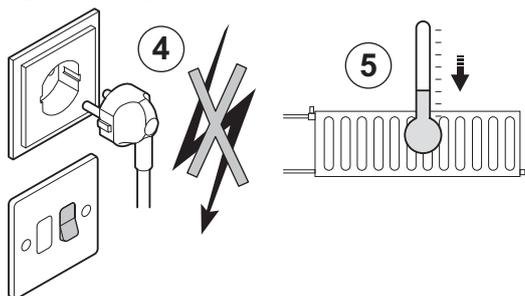


AD-3001245-01

Il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. Pour ce faire, procéder comme suit :

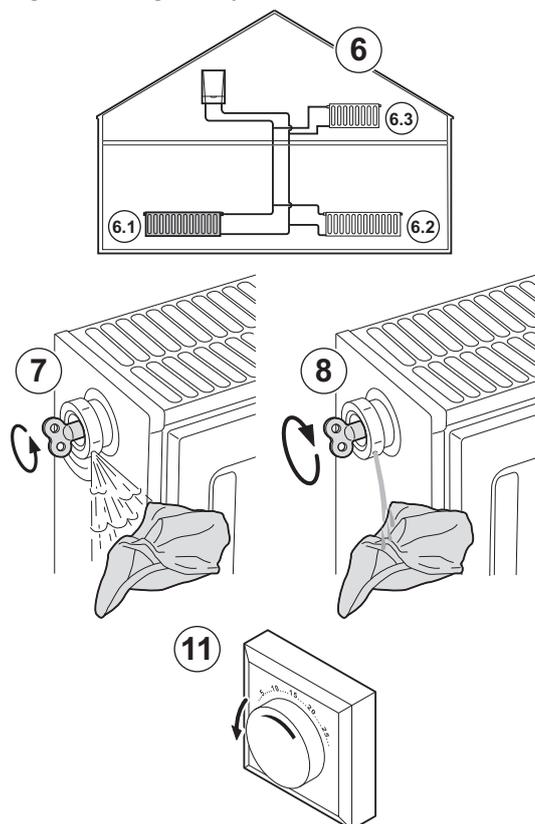
- Ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage.
- Régler le thermostat d'ambiance sur la température maximale possible.
- Attendre que les radiateurs soient chauds.

Fig.17 Purge du système



AD-3001246-01

Fig.18 Purge du système



AD-3001247-01

4. Débrancher le courant de la chaudière.
5. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.

6. Purger les radiateurs. Commencer par les étages inférieurs puis remonter jusqu'aux étages supérieurs.
7. Ouvrir la vanne de purge à l'aide de la clé de purge et placer un chiffon contre l'évent.

**Avertissement**

L'eau peut être encore chaude.

8. Patienter jusqu'à ce que de l'eau sorte de la vanne de purge, puis fermer la vanne de purge.
9. Mettre la chaudière sous tension.

**Important**

Après mise sous tension, la chaudière exécute systématiquement un programme de purge automatique d'environ 3 minutes.

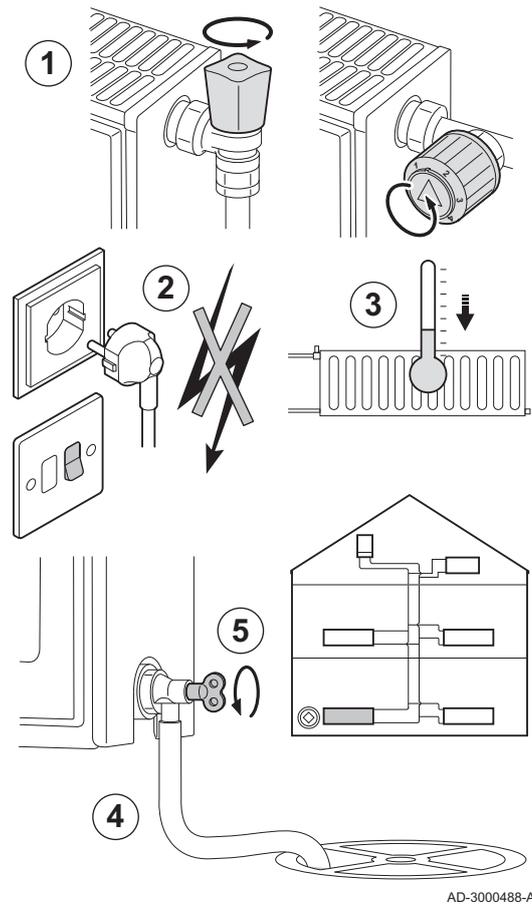
10. Après la purge, vérifier que la pression hydraulique du système est toujours correcte. Au besoin, faire l'appoint en eau de l'installation de chauffage.
11. Régler le thermostat d'ambiance ou le régulateur de température.

**Voir aussi**

Remplir le système, page 22

7.5 Purge de l'installation de chauffage

Fig.19 Purge du système



Une vidange du système de chauffage central peut s'avérer nécessaire en cas de remplacement des radiateurs, de fuite d'eau importante ou de risque de gel. Procéder comme suit :

1. Ouvrir les robinets de tous les radiateurs de l'installation de chauffage.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Attendre environ 10 minutes, jusqu'à ce que les radiateurs soient froids au toucher.
4. Raccorder un flexible de vidange au point de vidange le plus bas. Placer l'extrémité du flexible dans une bouche d'évacuation ou tout autre endroit où l'eau vidangée ne cause aucun dommage.
5. Ouvrir le robinet de remplissage/vidange du système de chauffage central. Vidanger l'installation de chauffage central.



Avertissement

L'eau peut être encore chaude.

6. Fermer le robinet de vidange lorsque l'eau cesse de s'écouler du point de vidange.

8 En cas de dérangement

8.1 Codes d'erreur

8.1.1 Avertissement

Si une situation risque de conduire à un défaut, la chaudière vous avertira d'abord d'un dysfonctionnement. L'affichage indique un code d'avertissement (par exemple, **A02.33**).



Important

La chaudière continue à fonctionner mais il faut rechercher la cause de l'avertissement. Un avertissement peut entraîner le blocage ou le verrouillage de la chaudière.

8.1.2 Blocage

Un blocage est un état (temporaire) de la chaudière suite à une anomalie. L'affichage indique un code de blocage (par exemple, **H01.14**).

La chaudière détecte l'état modifié. Si la cause du blocage persiste, la chaudière passe en mode défaillance (verrouillage).



Important

- Une fois que la cause du blocage a été éliminée, la chaudière redémarre automatiquement.
- Les fonctions de la chaudière qui ne sont pas bloquées sont toujours opérationnelles.

8.1.3 Verrouillage

Si les conditions de blocage persistent, la chaudière se verrouille (c'est aussi ce qui s'appelle une erreur). La chaudière se verrouille également si un défaut est signalé n'importe où dans la chaudière. L'affichage clignote en rouge et un code d'erreur apparaît (exemple : **E04.08**).

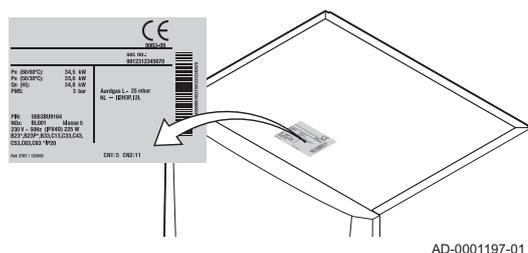


Important

La chaudière revient en fonctionnement normal uniquement si les causes du verrouillage ont été éliminées et qu'une réinitialisation est effectuée.

8.1.4 Notification des codes de défaut

Fig.20 Plaque signalétique



Si un code de défaut ne disparaît pas, s'adresser à l'installateur. Relever les renseignements suivants avant de le contacter :

- Code de défaut
- Type de gaz utilisé
- Type de chaudière
- Date de fabrication
- N° de série de l'appareil

Ces informations figurent sur la plaquette signalétique fixée sur le dessus de la chaudière.

8.2 Afficher le nom de l'installateur et son numéro de téléphone

L'installateur peut indiquer son nom et son numéro de téléphone dans le tableau de commande. Vous pouvez afficher ces informations lorsque vous voulez contacter l'installateur.

▶▶ ≡ > **Paramètres du système** > **Informations de l'installateur**



Utiliser le bouton rotatif pour naviguer.

Utiliser le bouton ✓ pour confirmer la sélection.

1. Appuyer sur le bouton ≡.
2. Sélectionner **Paramètres du système** ⚙️
3. Sélectionner **Informations de l'installateur**.
⇒ Le nom et le numéro de téléphone de l'installateur sont affichés.

8.3 Problèmes et solutions

Tab.19 Problèmes et solutions

Incident	Solution
Il n'y a pas d'eau chaude sanitaire.	<ul style="list-style-type: none"> • La chaudière ne fonctionne pas : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La fonction ECS est désactivée : veuillez la réactiver.
Les radiateurs sont froids.	<ul style="list-style-type: none"> • La fonction CC (chauffage central) est désactivée : veuillez la réactiver. • Les robinets des radiateurs ne sont pas ouverts : ouvrir les robinets de tous les radiateurs raccordés au système. • La chaudière ne fonctionne pas : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. - S'assurer que le robinet gaz est correctement ouvert. • La pression hydraulique est trop basse, ajouter de l'eau dans l'installation. • La consigne de température de chauffage est trop basse : augmenter la valeur du paramètre CP010 ou, si un thermostat d'ambiance est raccordé, augmenter la température sur celui-ci.

Incident	Solution
La chaudière ne fonctionne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune alimentation électrique : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que la chaudière est alimentée en électricité. - Vérifier les fusibles et les interrupteurs. • La chaudière est bloquée : <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la vanne de gaz est correctement ouverte : ouvrir la vanne. - Remettre la chaudière en service - Si le blocage se poursuit : Contacter l'installateur : • La chaudière est en panne (verrouillage) : <ul style="list-style-type: none"> - Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur :
La pression hydraulique est trop faible (< 0,8 bar).	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas assez d'eau dans le système de chauffage central : compléter le niveau d'eau du système. • Le dispositif de remplissage automatique (s'il est monté et réglé en remplissage automatique) émet un avertissement indiquant que le remplissage prend trop de temps (A.02.33) ou est requis trop souvent (A.02.34) : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que le robinet d'eau principal est totalement ouvert. - Vérifier l'étanchéité de la chaudière et du système. - Si le défaut se poursuit : Contacter l'installateur. • Fuite d'eau. Contacter l'installateur :
Variations importantes de la température de l'eau chaude sanitaire.	Alimentation en eau insuffisante : ouvrir le robinet.
Bruits indésirables au niveau des conduites ou du circuit de chauffage central.	<ul style="list-style-type: none"> • Il y a de l'air dans les conduites de chauffage : il est indispensable de purger l'air éventuellement présent dans la chaudière, les conduits ou la robinetterie pour éviter les bruits indésirables susceptibles de se produire lors du chauffage ou du soutirage de l'eau. • L'eau entre trop rapidement dans le système de chauffage central : contacter l'installateur. • Les supports des conduites de chauffage central sont trop serrés : contacter l'installateur.
Fuite d'eau importante sous la chaudière ou à proximité.	La chaudière ou les conduites de chauffage central sont endommagées : <ul style="list-style-type: none"> • Fermer l'alimentation en eau. • Contacter l'installateur :

9 Mise au rebut

9.1 Mise au rebut et recyclage



Attention

Seul un professionnel qualifié est autorisé à démonter et mettre au rebut la chaudière conformément aux réglementations locales et nationales.

Fig.21



Procéder comme suit pour démonter la chaudière :

1. Éteindre la chaudière.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Fermer la vanne de gaz principale.
4. Couper l'alimentation en eau.
5. Fermer la vanne de gaz de la chaudière.
6. Vidanger l'installation.
7. Déposer les conduits air/fumées.
8. Débrancher tous les tuyaux.
9. Démonter la chaudière.

10 Environnement

10.1 Économies d'énergie

- S'assurer que la pièce où est installée la chaudière est bien ventilée.
- Ne pas boucher les aérations.

- Ne pas couvrir les radiateurs. Ne pas mettre de rideaux devant les radiateurs.
- Installer des panneaux réflecteurs à l'arrière des radiateurs. Ces panneaux réfléchissent la chaleur et permettent ainsi d'éviter toute déperdition.
- Isoler les tuyauteries dans les pièces qui ne sont pas chauffées (caves et greniers).
- Fermer les radiateurs dans les pièces non utilisées.
- Ne pas laisser couler inutilement de l'eau chaude (et froide).
- Installer un pommeau de douche économique pour économiser jusqu'à 40 % d'énergie.
- Préférer la douche au bain : un bain consomme deux fois plus d'eau et d'énergie qu'une douche

10.1.1 Thermostats d'ambiance et réglages

Il existe différents modèles de thermostats d'ambiance. Le type de thermostat utilisé et le paramètre sélectionné ont un impact sur la consommation totale d'énergie.

Quelques conseils :

- Un régulateur modulant, éventuellement associé à des robinets thermostatiques, est écoénergétique et offre un excellent niveau de confort. Cette combinaison permet de régler séparément la température de chaque pièce. Toutefois, ne pas installer de robinets de radiateur thermostatiques dans la pièce où se trouve le thermostat d'ambiance.
- L'ouverture ou la fermeture complète des robinets de radiateur thermostatiques provoque des variations de température non souhaitées. Par conséquent, ces derniers doivent être ouverts/fermés progressivement.
- Régler le thermostat d'ambiance sur une température d'environ 20 °C pour réduire les frais de chauffage et la consommation d'énergie.
- Abaisser le thermostat bien avant d'aérer les pièces.
- Régler la température de l'eau sur un niveau plus bas en été qu'en hiver (par exemple, respectivement 60 °C et 80 °C) lorsqu'un thermostat marche/arrêt est utilisé.
- Lorsque des thermostats à horloge et des thermostats programmables doivent être réglés, ne pas oublier de prendre en compte les vacances et les jours où personne n'est présent au domicile.

11 Garantie

11.1 Généralités

Vous venez d'acheter l'un de nos appareils et nous vous remercions de votre confiance.

Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons d'inspecter l'appareil régulièrement et de procéder aux opérations d'entretien nécessaires.

Votre installateur ou notre service après-vente sont à votre disposition.

11.2 Conditions de garantie

Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur de la garantie légale soumise aux articles 1641 à 1648 du code civil.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- Aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales.
- Aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation.
- A nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils.
- Aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002, publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

12 Annexes

12.1 Informations ErP

12.1.1 Fiche produit

Tab.20 Fiche produit

De Dietrich - AMC		25/28 BIC	25/39 BIC
Chauffage des locaux – application à température		Moyenne	Moyenne
Chauffage de l'eau – profil de soutirage déclaré		XXL	XXL
Classe d'efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux		A	A
Classe d'efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau		B	B
Puissance calorifique nominale (<i>Prated ou Psup</i>)	kW	25	25
Chauffage des locaux – consommation annuelle d'énergie	GJ	76	78
Chauffage de l'eau – consommation annuelle d'énergie	kWh	64	65
	GJ	25	24
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	%	94	92
Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau	%	77	80
Niveau de puissance acoustique L_{WA} à l'intérieur	dB	52	46



Voir

Pour les précautions particulières en ce qui concerne l'assemblage, l'installation et l'entretien : Consignes de sécurité, page 5

12.1.2 Fiche de produit combiné

Fig.22 Fiche de produit combiné applicable aux chaudières indiquant l'efficacité énergétique pour le chauffage des locaux du produit combiné proposé

Efficacité énergétique saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux		①																														
		'I' %																														
Régulateur de température	Classe I = 1 %, Classe II = 2 %, Classe III = 1,5 %, Classe IV = 2 %, Classe V = 3 %, Classe VI = 4 %, Classe VII = 3,5 %, Classe VIII = 5 %	②																														
Voir fiche sur le régulateur de température		+ [] %																														
Chaudière d'appoint	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)	③																														
Voir fiche sur la chaudière		([] - 'I') x 0,1 = ± [] %																														
Contribution solaire	Classe énergétique du ballon ⁽¹⁾ A* = 0,95, A = 0,91, B = 0,86, C = 0,83, D - G = 0,81	④																														
Voir fiche sur le dispositif solaire		+ [] %																														
Taille du capteur (en m ²)	Volume du ballon (en m ³)	Rendement du capteur (en %)																														
('III' x [] + 'IV' x []) x 0,9 x ([] / 100) x [] =																																
(1) Si la classe du ballon est supérieure à A, utilisez 0,95																																
Pompe à chaleur d'appoint	Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux (en %)	⑤																														
Voir fiche sur la pompe à chaleur		([] - 'I') x 'II' = + [] %																														
Contribution solaire ET pompe à chaleur d'appoint		⑥																														
Choisir la plus petite valeur	0,5 x [] OU 0,5 x [] = - [] %																															
Efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux		⑦																														
		[] %																														
Classe d'efficacité énergétique saisonnière du produit combiné pour le chauffage des locaux																																
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>F</td> <td>E</td> <td>D</td> <td>C</td> <td>B</td> <td>A</td> <td>A*</td> <td>A**</td> <td>A***</td> </tr> <tr> <td><30%</td> <td>≥30%</td> <td>≥34%</td> <td>≥36%</td> <td>≥75%</td> <td>≥82%</td> <td>≥90%</td> <td>≥98%</td> <td>≥125%</td> <td>≥150%</td> </tr> </tbody> </table>			<input type="checkbox"/>	G	F	E	D	C	B	A	A*	A**	A***	<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%									
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																							
G	F	E	D	C	B	A	A*	A**	A***																							
<30%	≥30%	≥34%	≥36%	≥75%	≥82%	≥90%	≥98%	≥125%	≥150%																							
La chaudière et la pompe à chaleur d'appoint sont-elles installées avec des émetteurs de chaleur basse température à 35 C ?		⑦																														
Voir fiche sur la pompe à chaleur		[] + (50 x 'II') = [] %																														

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000743-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique saisonnière, pour le chauffage des locaux, du dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal, exprimée en %.
- II Le coefficient de pondération de la puissance thermique du dispositif de chauffage utilisé à titre principal et du dispositif de chauffage d'appoint du produit combiné, tel qu'indiqué dans le tableau suivant.
- III La valeur de l'expression mathématique : $294/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.
- IV La valeur de l'expression mathématique $115/(11 \cdot \text{Prated})$, dans laquelle « Prated » renvoie au dispositif de chauffage des locaux utilisé à titre principal.

Tab.21 Pondération des chaudières

$P_{sup} / (Prated + P_{sup})^{(1)(2)}$	II, produit combiné non équipé d'un ballon d'eau chaude	II, produit combiné équipé d'un ballon d'eau chaude
0	0	0
0,1	0,3	0,37
0,2	0,55	0,70
0,3	0,75	0,85
0,4	0,85	0,94
0,5	0,95	0,98
0,6	0,98	1,00
$\geq 0,7$	1,00	1,00

(1) Les valeurs intermédiaires sont calculées par interpolation linéaire entre les deux valeurs adjacentes.
(2) Prated renvoie au dispositif de chauffage des locaux ou au dispositif de chauffage mixte utilisé à titre principal.

Fig.23 Fiche de produit combiné applicable aux dispositifs de chauffage mixtes (chaudières ou pompes à chaleur) indiquant l'efficacité énergétique pour la production d'eau chaude sanitaire du produit combiné proposé

Efficacité énergétique du dispositif de chauffage mixte pour le chauffage de l'eau

①
 %

Profil de soutirage déclaré :

Contribution solaire

Voir fiche sur le dispositif solaire

Électricité auxiliaire

②
 $(1,1 \times 'I' - 10\%) \times 'II' - 'III' - 'I' = +$ %

Efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans des conditions climatiques moyennes

③
 %

Classe d'efficacité énergétique du produit combiné pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques moyennes

	<input type="checkbox"/>									
	G	F	E	D	C	B	A	A⁺	A⁺⁺	A⁺⁺⁺
<input type="checkbox"/> M	<27%	≥27%	≥30%	≥33%	≥36%	≥39%	≥65%	≥100%	≥130%	≥163%
<input type="checkbox"/> L	<27%	≥27%	≥30%	≥34%	≥37%	≥50%	≥75%	≥115%	≥150%	≥188%
<input type="checkbox"/> XL	<27%	≥27%	≥30%	≥35%	≥38%	≥55%	≥80%	≥123%	≥160%	≥200%
<input type="checkbox"/> XXL	<28%	≥28%	≥32%	≥36%	≥40%	≥60%	≥85%	≥131%	≥170%	≥213%

Efficacité énergétique pour le chauffage de l'eau dans les conditions climatiques plus froides et plus chaudes

Plus froides : $\text{③} - 0,2 \times \text{②} =$ %

Plus chaudes : $\text{③} + 0,4 \times \text{②} =$ %

L'efficacité énergétique obtenue avec cette fiche pour le produit combiné peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car celle-ci varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.

AD-3000747-01

- I La valeur de l'efficacité énergétique, pour le chauffage de l'eau, du dispositif de chauffage mixte, exprimée en %.
- II La valeur de l'expression mathématique $(220 \cdot Q_{ref})/Q_{nonsol}$, dans laquelle Q_{ref} provient de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, et Q_{nonsol} de la fiche de produit du dispositif solaire pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL et XXL du dispositif de chauffage mixte.
- III La valeur de l'expression mathématique $(Q_{aux} \cdot 2,5)/(220 \cdot Q_{ref})$, exprimée en %, où Q_{aux} provient de la fiche de produit du dispositif solaire et Q_{ref} de l'annexe VII, tableau 15 du règlement UE 811/2013, pour le profil de soutirage déclaré M, L, XL ou XXL.

Notice originale - © Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

DE DIETRICH

FRANCE

Direction de la Marque
57, rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

☎ 03 88 80 27 00

✉ 03 88 80 27 99

www.dedietrich-thermique.fr

VAN MARCKE NV

BE

LAR Blok Z, 5
B- 8511 KORTRIJK

☎ +32 (0)56/23 75 11

www.vanmarcke.be

DE DIETRICH THERMIQUE IBERIA S.L.U.

ES

C/Salvador Espriu, 11
08908 L'HOSPITALET de LLOBREGAT

☎ +34 902 030 154

@ info@dedietrichthermique.es

www.dedietrich-calefaccion.es

MEIER TOBLER AG

CH

Bahnstrasse 24 - CH - 8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 41 41

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

MEIER TOBLER SA

CH

Chemin de la Veyre-d'En-Haut B6,
CH -1806 St-Légier-La-Chiésaz

☎ +41 (0) 21 943 02 22

@ info@meiertobler.ch

+41 (0)8 00 846 846 Serviceline

www.meiertobler.ch

DE DIETRICH

Technika Grzewcza sp. z o.o.

PL

ul. Północna 15-19, 54-105 Wrocław

☎ +48 71 71 27 400

@ biuro@dedietrich.pl

801 080 881 Infocentrala
0,35 zł / min

www.facebook.com/DeDietrichPL

www.dedietrich.pl

BDR THERMEA (SLOVAKIA) s.r.o

SK

Hroznová 2318-911 05 Trenčín

☎ +421 907 790 221

@ info@baxi.sk

www.dedietrichsk.sk

De Dietrich

SERVICE CONSOMMATEURS

0 825 120 520 Service 0,15 € / min
+ prix appel

ООО «БДР ТЕРМИЯ РУС»

RU

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза», офис 309

☎ 8 800 333-17-18

@ info@dedietrich.ru

www.dedietrich.ru

NEUBERG S.A.

LU

39 rue Jacques Stas - B.P.12
L- 2549 LUXEMBOURG

☎ +352 (0)2 401 401

www.neuberg.lu

www.dedietrich-heating.com

DE DIETRICH SERVICE

AT

☎ 0800 / 201608 freecall

www.dedietrich-heiztechnik.com

DUEDI S.r.l

IT

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia Via Maestri del Lavoro, 16
12010 San Defendente di Cervasca (CN)

☎ +39 0171 857170

@ +39 0171 687875

@ info@duediclina.it

www.duediclina.it

DE DIETRICH

CN

UNIT 1006 , CBD International
Mansion, No.16 Yong An Dong li,
Chaoyang District, 100022, Beijing China

☎ +400 6688700

@ +86 10 6588 4834

@ contactBJ@dedietrich.com.cn

www.dedietrich-heating.com

BDR THERMEA Czech Republic s.r.o

CZ

Jeseniova 2770/56 - 130 00 Praha 3

☎ +420 271 001 627

@ dedietrich@bdrthermea.cz

www.dedietrich.cz



De Dietrich

